

SÉANCE DU VENDREDI 20 MARS 1998 À 17H

54^e législature - 1^{re} année - 6^e session - 12^e séance

R 362

5. Proposition de résolution de Mme et MM. Dolores Loly Bolay, Jean Spielmann et Christian Grobet pour la réhabilitation des Brigadistes suisses et des anciens résistants qui ont combattu en Espagne et en France, contre les forces fascistes et nazies. ()R362

EXPOSÉ DES MOTIFS

Il y a 60 ans, le 17 juillet 1936, éclatait la guerre d'Espagne. Une partie de l'armée stationnée au Maroc se soulève contre le gouvernement légal de la République installé à Madrid. Franco et d'autres généraux sont à la tête du soulèvement.

Lorsqu'en août 1936, fut prise la décision de créer les " ; Brigades Internationales ", ce sont plus de 40'000 volontaires venant de différents pays, qui au travers de bien des difficultés, se joignirent aux forces armées espagnoles restées fidèles à la République et aux volontaires espagnols pour défendre la démocratie, la liberté et pour combattre les forces fascistes qui ne menaçaient pas seulement l'Espagne, comme ce fut malheureusement prouvé 3 ans plus tard.

De Suisse plus de 700 volontaires s'engagèrent dans les Brigades internationales.

Dans la population suisse un grand et large mouvement de solidarité active se développa. Dans tout le pays des comités d'aide à l'Espagne républicaine se constituèrent et auxquelles participèrent des représentants de tous les milieux progressistes.

Cette solidarité se manifesta par un soutien politique permanent et par une aide humanitaire d'une grande ampleur.

La solidarité se manifesta aussi par l'aide apportée à de nombreux volontaires des pays voisins qui voulaient traverser la Suisse pour se rendre en Espagne.

Les Brigadistes suisses qui rentrèrent au pays, après avoir combattu pour la démocratie, la liberté et contre le fascisme, qui s'apprêtait à déclencher la guerre mondiale, auraient mérité d'être accueillis avec reconnaissance, non seulement par la majorité de notre peuple mais également par ses autorités.

En ce qui concerne ces dernières il n'en fut rien, au contraire les Brigadistes furent traduits devant des tribunaux militaires pour " ; atteinte à la puissance défensive du pays ". 239 d'entre eux furent condamnés à des peines de prison allant de un à trois mois, d'autres écopèrent neuf à dix mois de prison, ainsi qu'à la suppression des droits civiques, pour des périodes allant de deux à cinq ans.

Dès le début de ce procès, de multiples interventions et manifestations eurent lieu pour réclamer l'acquittement, et plus tard en faveur d'une amnistie générale, et enfin pour obtenir la réhabilitation des Brigadistes suisses.

Jusqu'à ce jour et malgré les nombreuses interventions parlementaires, les dernières toutes récentes, cette réhabilitation n'a pas encore été obtenue.

C'est pourquoi nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les députés, de voter cette résolution.

ANNEXE

" ; NOUS NOUS SENTONS DES CONFÉDÉRÉS "

Les volontaires suisses qui attendaient en Espagne leur retour au pays, ont envoyé la lettre suivante au Comité d'Amnistie :

" ; A nos compatriotes : "

Au camp de démobilisation des Brigades Internationales, dans une assemblée de Suisses, nous avons lu l'appel du Comité d'Amnistie. Nous attendons avec impatience le résultat de vos efforts et nous voyons avec satisfaction et avec une grande joie que les cercles les plus larges du peuple suisse sont à nos côtés dans la lutte active que nous avons engagée dans la guerre d'indépendance espagnole et qu'ils demandent que nous soyons amnistiés. Pourquoi somme-nous partis en Espagne ? Pourquoi des centaines de Suisses de toutes les conditions sociales et de tous les cantons, de toutes les couches populaires et de diverses opinions politiques ont-ils quitté leur patrie, leur famille, leur travail, leurs affaires, leurs études, pour risquer leur vie et leur santé en Espagne ? Sont-ils partis pour la guerre mus par la soif d'aventures ? Non, nous étions tous persuadés qu'il s'agissait de défendre la liberté et la démocratie d'un peuple ami contre deux ennemis puissants qui avaient attaqué son pays. Pendant deux ans nous avons aidé nos frères Espagnols, à défendre leur liberté et leur démocratie, à organiser leur armée et leur industrie de guerre. Nous Suisses, qui avons été forgés au feu de la lutte d'indépendance espagnole, nous ne demandons ni compassion, ni pardon. Non, nous sommes fiers de ce que nous avons fait. Nous n'avons fait que notre devoir et défendu l'héritage le plus sacré de nos pères : LA LIBERTÉ !

Nous nous sentons des Confédérés et nous reviendrons au pays, que nous soyons amnistiés ou non. Nous avons appris ici, en Espagne, qu'un petit peuple peut aussi défendre sa liberté contre des adversaires puissants et brutaux, quand il a la volonté de sauvegarder son indépendance. Et la grande majorité du peuple suisse sait déjà qui menace son indépendance. C'est pourquoi, au moment du danger, nous reviendrons, dans notre patrie aussi, pour remplir notre devoir, unis et résolus.

Serment des volontaires des Brigades Internationales

" ; JE SUIS ICI PARCE QUE JE SUIS VOLONTAIRE, ET JE DONNERAI, SI NÉCESSAIRE JUSQU'A LA DERNIÈRE GOUTTE DE MON SANG POUR SAUVER LA LIBERTÉ DE L'ESPAGNE, LA LIBERTÉ DU MONDE TOUT ENTIER.

PÉTITION

pour la réhabilitation

des Brigadistes et anciens Résistants

Il y a maintenant plus de 60 ans, en juillet 1936, des généraux espagnols déclenchaient une rébellion de l'armée dans le but de renverser le Parlement et le Gouvernement espagnols démocratiquement élus. Leur but était de détruire la République et d'instituer un régime dictatorial, qui aura sévi près de 40 ans.

Cette atteinte particulièrement grave à la démocratie suscita une très forte émotion dans les pays démocratiques déjà inquiets par la montée du fascisme et du nazisme. Des démocrates d'origines les plus diverses décidèrent de témoigner concrètement leur solidarité avec la démocratie espagnole en péril. Ils s'engagèrent dans les Brigades internationales qui combattirent courageusement à côté des troupes loyalistes contre les généraux félons.

Grand Conseil

R 362

Mme Dolores Loly
Bolay (AdG)
M. Albert Rodrik (S)
M. Bernard Lescaze (R)
M. Alberto Velasco (S)